

# Consignes aux membres du comité de lecture AREF 2010

Toutes les évaluations s'effectuent en ligne au moyen de la plateforme Confool. Pour accéder à cette plateforme, l'expert reçoit un login et un mot de passe par le comité d'organisation.

**Première étape:** l'expert doit sélectionner les domaines qu'il souhaite traiter de préférence. Cette étape sert à l'attribution des propositions de communication qu'il devra évaluer. Elle se réalise dès la constitution du comité de lecture. Des informations plus précises seront communiquées en temps voulu.



**Deuxième étape:** l'expert procède à l'évaluation des contributions qui lui ont été attribuées. Pour ce faire, il doit :

- Sélectionner la rubrique «Modifier les évaluations» qui regroupe l'ensemble des contributions attribuées
- Cliquer sur les fichiers pour lire les propositions de communication. Dans le cas d'un symposium, l'expert prend connaissance de l'ensemble des textes avant de formuler son appréciation dans le formulaire en ligne
- Cliquer sur «Créer une évaluation» pour accéder au formulaire d'évaluation en ligne

Pour établir son évaluation, l'expert examine les composantes qui doivent être présentes dans chaque texte de proposition de communication:

- Une explicitation d'un cadre théorique et d'une problématique
- Une présentation d'un corpus ou d'un recueil de données
- Une explicitation de la méthodologie de recherche
- Une présentation de résultats, éventuellement intermédiaires, ou de pratiques analysées
- Une discussion se référant à au moins une ou plusieurs des trois questions orientant la thématique générale du congrès: (1) quelles sont les questions vives dans le champ de recherche considéré? (2) Quels sont les points aveugles de la recherche dans ce champ? (3) En quoi la dimension contextuelle, historique ou culturelle influence-t-elle la construction de l'objet de recherche? (voir l'appel à communication)

Au regard de ces composantes, il renseigne les rubriques du formulaire d'évaluation en ligne.

Dans la rubrique «Contribution de la soumission, décrivez brièvement les principaux apports», l'expert résume les éléments principaux de la soumission évaluée.

Dans la rubrique «Attribution de points selon plusieurs critères», l'expert indique son évaluation:

- Qualité du contenu
- Intérêt théorique ou pratique
- Originalité et degré d'innovation
- Adéquation au thème de l'appel à contribution
- Qualité de la présentation

Il formule sa recommandation en se fondant sur son examen des composantes obligatoires de la contribution et des critères d'évaluation.

Pour les symposiums, l'évaluateur renseigne trois critères supplémentaires:

- Cohérence entre les contributions incluses
- Complémentarité entre les contributions incluses
- Homogénéité dans la qualité des contributions incluses

La rubrique «Commentaires aux auteurs» sera effectivement portée à la connaissance des auteurs : les commentaires doivent être précis et courtois.

L'expert doit obligatoirement justifier son évaluation quand celle-ci débouche sur une recommandation de refus ou d'acceptation avec des suggestions d'amélioration. Dans ce dernier cas de figure, l'expert doit indiquer des pistes concrètes d'amélioration.

Les propositions peuvent également porter sur le résumé de 200 mots.

La rubrique «Commentaires aux auteurs» permet aussi à l'évaluateur de différencier son évaluation en fonction de la qualité de chaque communication d'un symposium et de suggérer de façon ciblée des améliorations.

La rubrique «Informations pour le comité de programme, commentaires internes» offre à l'expert un espace d'explication et de suggestion au comité d'organisation.

Une fois le formulaire d'évaluation rempli, l'expert clique sur «Enregistrer l'évaluation». Il est également possible «d'enregistrer comme brouillon» l'évaluation. Les évaluations peuvent être modifiées jusqu'à la date de clôture de celles-ci. L'expert peut donc effectuer son évaluation en plusieurs temps et y revenir s'il le souhaite y compris quand il n'a pas enregistré son évaluation comme brouillon.

En cas de questions: [aref2010@unige.ch](mailto:aref2010@unige.ch)

## **Calendrier de l'évaluation**

Répartition des contributions et envoi aux experts: 2-14 février 2010

Retour des expertises: 14 mars 2010

Notification de l'acceptation: avril 2010